

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21689 - 80ÈME ANNÉE

## Déclaration du Parti communiste réunionnais

### **Younous Omarjee et Marie-Luce Brasier-Clain doivent sauver les planteurs de cannes à sucre**

**Le Parti communiste réunionnais a publié ce 4 novembre 2024 une déclaration relative à la crise dans la filière canne-sucre-alcools-énergie. Le PCR demande aux deux députés réunionnais siégeant au Parlement européen d'agir en faveur des planteurs de canne à sucre en plaidant notamment pour la transparence dans les profits tirés des produits de la canne à sucre cultivée par les planteurs, et pour la participation des planteurs aux décisions stratégiques qui engagent l'avenir de toute la filière.**

Cette année, la récolte de canne à sucre à La Réunion sera sans doute une des plus faibles de ces dernières décennies. Il sera difficile d'atteindre voire de dépasser 1,3 million de tonnes. Le maintien en fonctionnement des 2 usines est-il menacé ?

Le PCR constate que cette dégringolade fait suite à l'abolition, en 2017, du quota sucrier et du prix garanti. Cette décision avait été prise en 2013 par un vote des ministres de l'Agriculture de l'Union européenne. Le représentant français avait suivi ce vote suicidaire, alors que le quota prévu de 300 000 tonnes de sucre produites à La Réunion n'était qu'une infime partie des 16 millions de tonnes du marché européen. Conséquence directe : depuis 2017, la superficie des plantations de canne à sucre a baissé de près de 2000 hectares, soit près de 10 %, selon une étude du ministère de l'Agriculture.

Quelques semaines après la décision en 2013, le Commissaire européen à l'Agriculture était en visite, à La Réunion, accompagné par Younous Omarjee, député au Parlement européen. Interrogé, le Commissaire européen a dit qu'avec la fin du quota sucrier, l'avenir de la filière dépendra désormais de la stratégie de l'industriel.

Or, à La Réunion, il n'existe qu'un seul industriel. C'est Tereos Océan Indien, filiale d'une société brésilienne, Tereos Internacional, elle-même filiale de Tereos, coopérative de planteurs de betteraves en

France. La grève à Albioma a donné une illustration de cette stratégie : faire supporter aux planteurs le coût du conflit, pas à Tereos. Tereos a fermé ses usines pour préserver sa rentabilité. Les planteurs n'ont pas pu livrer et être payés par Tereos durant cette période. Les pertes sont importantes. Elles s'ajoutent aux difficultés de trésorerie persistantes qui amènent des planteurs à abandonner la culture de la canne à sucre.

Ce problème de trésorerie est lié à un revenu trop faible, tiré de la plantation de la canne à sucre, face à la hausse importante du coût de production, ces dernières années. La majorité du prix payé au planteur est désormais composé d'aides publiques ; tout juste si Tereos contribue à hauteur de 40 % de ce prix.

Le PCR soutient l'appel unanime à la transparence totale des richesses, tirées de la canne à sucre par Tereos à La Réunion et ses partenaires de la filière canne-sucre-alcool-énergie. Il est injuste que l'industriel maintienne les planteurs dans l'ignorance. Cette transparence doit permettre de calculer une plus juste répartition des richesses, au profit des planteurs.

Le PCR rappelle que Tereos est une coopérative de planteurs de betteraves, mais qu'à La Réunion, les planteurs de canne à sucre ne sont pas associés aux décisions qui les concernent. Ils ne font que livrer la matière première et le prix à payer dépend essentiellement de la vente d'un seul produit. En 2021, un rapport sur la filière commandé par le gouvernement avait fait la proposition suivante : « Plaider pour l'ouverture du capital de Tereos Océan Indien à des acteurs locaux à La Réunion. ». Si Tereos n'a rien à cacher, il suffit d'appliquer cette proposition de bon sens.

Le PCR demande aux 2 députés réunionnais qui siègent au Parlement européen, de porter ces revendications au plus haut niveau. L'Union européenne doit corriger les conséquences de ses décisions politiques.

## À propos de la vie chère

**Voici des remarques pour un débat.**

1- C'est une logique économique. La vie est chère parce qu'il y a des gens capables d'acheter la vie chère. Si un commerçant constate qu'un marché solvable existe, il ne va pas baisser les prix. Nous évoluons dans une économie libérale où le principe est la liberté du commerce; le commerçant est libre de fixer les prix. Il ne doit pas vendre à perte. Il existe des cas où les prix sont contrôlés. Un journal ou un livre, le prix est inscrit sur le produit. Le carburant est encadré mais la transparence n'existe pas.

2- C'est une logique politique. En 2016, dans le livre de Bojan « L'immortel », Paul Vergès tente une mise en perspective historique. «...si Marx était encore en vie, je suis certain qu'il prendrait La Réunion en exemple pour expliquer les dysfonctionnements de notre société! On met en place un système de surrémunération des fonctionnaires et on crée donc des marchés qui entraînent des monopoles dans tel ou tel secteur; ensuite, c'est la grande mascarade des ministres qui viennent s'indigner contre les monopoles existant à La Réunion... il faut être cohérent. Si l'on ne corrige pas d'ici vingt ans cette source d'inégalités sociales profondes, on causera inévitablement l'effondrement de La Réunion. Rien que pour réparer les erreurs sans risquer l'implosion, on aura pour une génération, sachant que l'on aura d'ici-là cent cinquante mille habitants de plus. On ne peut concevoir de régler les problèmes les uns après les autres : il faut agir sur des leviers simultanés dans une logique de perspectives. »

3- C'est une logique coloniale. En 2000, le Député Elie Hoarau fait adopter un amendement à la loi sur les orientations de l'outre mer (LOOM). Art. 43 « il est créé dans les régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de La Réunion un observatoire des prix et des revenus. Un décret pris en Conseil d'État fixera la composition, les missions ainsi que les modalités de fonctionnement de cet observatoire ». L'objectif est de faire la transparence sur la formation des prix et préparer l'harmonisation des revenus. Les gouvernements successifs n'ont pas pris le décret d'application. Durant 10 ans ! Pourquoi ? A la place, le pouvoir a inventé une caricature d'Observatoire qui est restée muette lorsque le prix d'électricité augmentait de 44% !

En effet, à la sortie de la guerre, l'économie réunionnaise fragile a été intégrée à l'économie française qui elle-même sera intégrée à celle de l'Union Européenne... qui contrôle le budget français. Rien ne doit entraver l'expansion monopoliste : les plus gros éliminent les plus petits. Dans cette logique, l'octroi de mer est considéré comme une entrave, l'Union européenne demande sa disparition. Le statut des RUP ne nous protège plus. La canne à sucre a appris à ses dépens. Bizarrement, personne ne demande de supprimer la TVA. Pourtant, elle n'existe pas en Guyane. Il y a un prélèvement de TVA sur votre facture d'eau et d'électricité, mais pas d'octroi de mer. La TVA part totalement à Bercy. L'octroi de mer reste totalement à La Réunion. La masse de TVA est supérieure à celle de l'Octroi de mer.

L'amendement d'Elie Hoarau avait pour but de faire la lumière sur cette idéologie ultra-libérale du capitalisme français, européen. L'Observatoire devait être composé de citoyens domiens, organisés ou non. En clair, l'État et ses fonctionnaires se mettaient au service de l'Observatoire. Lorsqu'au bout d'une décennie, un décret fut pris, c'est un haut fonctionnaire qui a été placé à la tête de l'institution. Les citoyens sont devenus des supplétifs, sans pouvoir. C'est ce machin qui amuse la galerie en abaissant des centimes sur quelques produits.

Or, il suffit de partir des inégalités de revenus et du niveau de la pauvreté pour penser à la création de richesse par l'économie de développement et l'économie du bien commun.

### En guise de conclusion

Plus que jamais le débat est idéologique et politique. Discutons-en, mais c'est un mensonge d'entretenir l'illusion que les prix vont baisser, dans le régime politique actuel. S'il n'y avait pas les milliards en circulation, les enseignes de la grande distribution française n'auraient pas fait 10 000 kilomètres pour nos beaux yeux. A La Réunion, le chiffre d'affaires annuel dépasse 30 milliards d'euros. (Vous prenez 1000 personnes et vous remettez à chacune 1 million, c'est cela Un milliard). Nous n'avons même pas UN million d'habitants. Le problème est bien structurel .

**Ary Yee-Chong-Tchi-Kan**

**A la base, il y a l'idéologie**

## À Mayotte du 5 au 7 novembre 2024

# « Produire Régional » thème du 14e Forum économique des îles de l'océan Indien



Plus de 200 acteurs économiques attendus. Trois jours de conférence. Des ateliers de travail. Des opportunités uniques de réseautage avec des espaces dédiés B2B. Des intervenants de haut niveau et des visites d'entreprise. Voilà un aperçu du 14e Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI) qui se déroulera du 5 au 7 novembre 2024 dans le tout nouveau Technopole de Mayotte, à Dembeni.

La 14e édition du Forum économique des îles de l'océan Indien (FEIOI), coorganisée par Cap Business Océan Indien et l'ADIM, se tiendra à Mayotte. Cet événement phare vise à renforcer la coopération économique régionale en rassemblant plus de 200 acteurs des secteurs public et privé autour du thème «Produire Régional». Il met l'accent sur les opportunités d'investissement dans les filières locales, incluant la biodiversité, le tourisme, la pêche, et les services, tout en cherchant à attirer les marchés internationaux.

Guillaume Hugnin, président de Cap Business, souligne l'importance de valoriser les ressources de l'océan Indien et de voir les défis de connectivité des îles comme des moteurs de croissance durable. L'événement débutera le 5 novembre par des conférences sur la stabilité économique, la coopération institutionnelle, l'accès à l'énergie, et la sécurité régionale, éléments essentiels pour le développement des filières locales.

Une série de tables rondes abordera des sujets comme la dépendance aux matières premières externes, les enjeux de la transition écologique et du numérique pour stimuler la production régionale, et les perspectives d'innovation. En parallèle, les participants pourront échanger lors de rendez-vous B2B. L'édition 2022 avait déjà posé les bases d'une relance durable post-Covid. Cette année, Mayotte, avec sa croissance dynamique et ses nombreux secteurs porteurs, se positionne comme un site stratégique pour les investisseurs.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

SITE web : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Kan dann tan téi fé la fète lékol

Mézami, fitintan, kan téi fé la fète lékol mi pé dir azot sa lété in n'afèr nou, marmaye, nou téi apréssyé bonpé. Lé vré dann tan, léspéktak téi manke nou bonpé : an déor la fète nassyonal, la fète légliz, épi la fète lékol nou, marmaye lontan nou l'avé pwin tro l'okazyon pou amiz in pé.

Alon anparl la fète lékol : Mi rapèl bien kan l'avé la fète lékol sa lété bien gayar ossi gayar dann la préparassion ké dann la fète èl mèm. L'avé bann zé tradissonèl : zé d'mok ; zé d'boul, cours an sak. Mwin la antann parl grinp dsi in korde suifé, mé sa mwin la pa vi sirman dann la fète mwin la parti téi fé pa sa.

Sak mwin té i apréssyé bien sé kan té fé bann sènète pars lété lokazyon bien rigolé. La sènète, sa lété konm in téate, avèk bann pyèss in pé kourte-kourte épi téi trète bann sizé d'sossyété é sa téi plé anou. Dabor pars lété dann lalang kréol La Rényon apliké dann bann sisyassion kokass.

Mi rapèl lo prossé pars souvn défoi l'avé bann zafèr konmsa, konm lo bourik akizé d'avoir tyé lo koshon é kan lo lavoka téi di : « Méssyé lo ziz mazine ou sé l'koshon é mwin sé

l'bourik. Ou lé an ba lo mir é mi wa pa ou, mi sote dsi oute vante é mi fé pète ali, ou va dir mwin la fé ékspré ? ». Biensir toute marmaye atèr, pliyé an dè apré rir ziska zot vante i fé mal.

Toussa pou dir azot mwin néna dan l'idé noute bann téate lé in pé an rokil, é pou dir azot ossi i fo rodonn ali viguèr. Lo sanss lo komik sa i manke pa nou issi La Rényo, konm lo gou pou zoué an piblik... Astèr pou dir azot ossi sak té gayar pou nou dann tan, i fo pa forsséman mète de koté.

Pou koué ? Pars sé in ar popilèr é an kréol é sa i fo pa mète de koté. Konm toute noute kiltir popilèr. Zordi mi anparl bann sènète, mé ni pé parl dovine-dovinaye, konte, lé zann, bann shanté pars si nou la fé sa in bon boute tan é si lo bann zaktèr konm lo piblik sa téi fé plézir azot, ni pé dir sa lété dann noute san, dann noute gou é nou téi rotrov anou ladan.

A bon antandèr salu !

*Justin*